

| le savoir vivant |

OFFICE DES POURSUITES
ET FAILLITES
ENTREE



JOURNÉE LAUSANNOISE DE DROIT DES POURSUITES

Mercredi 1^{er} septembre 2021
8 h 15 - 16 h 45

UNIL – Chamberonne
Le lieu exact sera
précisé ultérieurement

Finance d'inscription

En présentiel

Prix public: CHF 460

Membre du Club CEDIDAC: CHF 380

Webinaire

Prix public: CHF 400

Membre du Club CEDIDAC: CHF 320



Inscriptions en ligne

unil.ch/cedidac

Unil

UNIL | Université de Lausanne

CEDIDAC



PROGRAMME

Organisation : professeurs Hansjörg Peter et Edgar Philippin

8 h 15

Accueil et distribution de la documentation

9 h

Mots de bienvenue et introduction

*Les dix ans du code de procédure civile et ses rapports
avec le droit des poursuites et des faillites*

9 h 15

D'une loi à l'autre: renvois et réserves entre le CPC et la LP

Denis Tappy, professeur à l'Université de Lausanne

Délais; fors; limites aux mesures provisionnelles; novas; recours

10 h

La procédure sommaire en première instance

Pierre Gapany, juge du Tribunal du district d'Entremont

Caractéristiques; diversité; «Laienfreundlichkeit»; particularités des affaires relevant de la LP

10 h 45

Pause

11 h 15

Les recours

Patrick Chenaux, juge à la Cour de justice du canton de Genève

Force exécutoire; effet suspensif; novas; mainlevée; décisions du juge de la faillite; séquestre

12 h

Repas





Thèmes particuliers

- 14 h** **Autorités cantonales de surveillance: compétences et procédure**
Anouk Neuenschwander, présidente au Tribunal d'arrondissement de la Côte, maître d'enseignement et de recherche à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne
Plainte LP; restitution de délai; fixation du mode de réalisation; seconde expertise; maxime inquisitoire; gratuité; assistance judiciaire
-
- 14 h 45** **Ne pas payer les aliments - La contrainte par corps à la lumière du droit constitutionnel, en particulier sous l'angle de l'article 217 CP**
Laurent Moreillon, professeur à l'Université de Lausanne, avocat à Lausanne, St-François.ch
Art. 217 CP; contrainte par corps; liberté personnelle; dignité humaine; droits fondamentaux
-
- 15 h 30** **Pause**
-
- 16 h** **Développements récents du droit des poursuites et des faillites: législation et jurisprudence**
Hansjörg Peter, professeur à l'Université de Lausanne
-
- 16 h 45** **Clôture du colloque**

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférenciers. Celles-ci sont à adresser par e-mail à l'adresse cedidac@unil.ch en précisant à qui chaque question s'adresse. Les orateurs auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.



Unil

UNIL | Université de Lausanne

CEDIDAC